

## *Pilule d'Or Prescrire 2015 : Prix des nouveaux médicaments : quelle logique ?*

Lors de la conférence-débat proposé par le magazine Prescrire le jeudi 29 janvier 2015, Marianne L'Hénaff, Présidente du CHV a réalisé une présentation :

**"Hépatite C : Médicaments hors de prix = restriction d'accès aux soins et discrimination".**

Elle a ainsi rappelé aux personnes présentes qu'"en acceptant une trop faible baisse du prix du traitement (de 56 000 euros pour une cure de 12 semaines initialement à 41 000 euros après négociation), l'Etat contribue à tirer vers le haut le coût de ce médicament et d'autres arrivés depuis, et cautionne de ce fait une stratégie de monopole du laboratoire fabriquant le sofosbuvir". Et les conséquences de cette stratégie impactent directement les patients puisque le traitement n'est réservé qu'à une minorité, bien en-deçà de ce qui est recommandé dans le rapport Dhumeaux publié en mai 2014.

On ne peut que regretter qu'une possible baisse des prix des traitements arrive du fait de l'arrivée de nouvelles molécules sur le marché et non d'un positionnement fort de l'Etat sur ce sujet.

C'est ensuite Marc-André Gagnon qui a démonté la logique pharmaceutique expliquant les dérives du prix des médicaments. Il est naïf de croire que seuls les coûts imputés à la recherche et au développement justifient les prix pharaoniques de certains traitements. Par exemple, dans le cas de "médicaments orphelin", les pouvoirs publics ont mis en place des mesures incitatives aux Etats-Unis, au Japon, en Australie et en Europe par le biais d'aides publiques et de crédits d'impôts qui engendrent une baisse des coûts. Par ailleurs les laboratoires revendiquent leur politique de prix en la justifiant par le fait qu'ils s'attaquent à des maladies rares et que le nombre de vente de leurs traitements sera de ce fait limité. Mais il y a un réel intérêt pour les laboratoires à investir dans ces marchés de niche. Car, si le marché est en effet restreint, les processus d'autorisation sont accélérés, les exigences réglementaires moindres et les périodes d'exclusivité allongées. Il n'est donc pas sensé, de la part des gouvernements, d'ignorer ces aspects et de laisser les laboratoires fixer librement les prix des traitements sous peine d'une remise en cause définitive des systèmes de santé.

Enfin, Gaelle Krikorian a proposé de "Sortir de l'impasse créée par la situation de monopole des firmes". Selon cette sociologue, une des solutions seraient de rééquilibrer le rapport de force entre public/privé et de renforcer la recherche publique en refusant la privatisation des savoirs scientifiques.

LG 5/2/2015